

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

AIDE INDIVIDUELLE À L'ÉMANCIPATION SOLIDAIRE - (N° 3724)

## AMENDEMENT

N ° AS1

présenté par  
M. Chiche

-----

### ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.